

PLANIFICATION 2009 DEPOTS ET DELAIS DES DECLARATIONS 2008



Département des finances, des institutions et de la sécurité
Service cantonal des contributions

Departement für Finanzen, Institutionen und Sicherheit
Kantonale Steuerverwaltung

Personnes morales (PM)

janvier

février

fin février 2009 : impression et expédition des déclarations des personnes morales

mars

avril

mai

juin

30 juin 2009 : échéance générale pour le dépôt des déclarations des PM

juillet

31 juillet 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration PM pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

août

dès le 3 août 2009 : notification des sommations (avec émolument)

septembre

4 septembre 2009 : blocage des demandes de délais par paiement BVR et internet

4 septembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration PM pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

dès le 7 septembre 2009 : notification des amendes pour les personnes morales

octobre

31 octobre 2009 : échéance des prolongations de délais des PM

novembre

6 novembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation

dès le 9 novembre 2009 : notification des 2èmes sommations des PM (sans émolument)

décembre

4 décembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende

dès le 7 décembre 2009 : notification des amendes pour non-dépôt

Planification 2009 des dépôts et délais des déclarations 2008

dès le 2 juin 2009 : 1ère facturation des délais

Courant décembre 2009 : 3ème facturation des délais



Personnes physiques (PP)

janvier

janvier 2009 = dernières sommations période fiscale 2007

février

courant février 2009 dernières amendes 2007

courant février 2009 expédition des déclarations 2008 aux contribuables

mars

tous le mois de mars = dépôts des déclarations et demandes de délais par BVR et/ou internet

31 mars 2009 = échéance générale du dépôt de la déclaration 2008

avril

24 avril 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

Dès le 27 avril 2009 = notification des sommations avec émolument

mai

23 mai 2009 : blocage des demandes de délais par paiement BVR et par internet

28 mai 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

juin

dès le 2 juin 2009 : notification des amendes pour non-dépôt de la déclaration

juillet

31 juillet 2009 : échéance des prolongations des délais des salariés

août

14 août 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

dès le 17 août 2009 : notification des sommations (sans émolument)

septembre

24 septembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

dès le 28 septembre 2009 : notification des amendes

30 septembre 2009 : échéance des prolongations de délais des indépendants

octobre

9 octobre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la sommation si pas de délai inscrit

dès le 12 octobre 2009 : notification des sommations (sans émolument)

31 octobre 2009 : échéance des prolongations accordés aux représentants fiscaux

novembre

6 novembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter nouvelle série des sommations

dès le 9 novembre 2009 : notification des sommations (sans émolument)

12 novembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter l'amende si pas de délai inscrit

dès le 16 novembre 2009 : notification des amendes

décembre

4 décembre 2009 : dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter la dernière série des sommations

dès le 7 décembre 2009 : notification des sommations (sans émolument)

courant décembre 2009 : génération amendes pour non-dépôt des déclarations prochaines sommations et amendes : en janvier/février 2010

NOUVEAU : email de communication pour les personnes physiques : SCC-TEAM-ADMINISTRATIF@admin.vs.ch